

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2025

Table des matières

Rapport de Gestion intermédiaire 2025	3
Etat condensé de la situation financière consolidée	7
Notes aux comptes consolidés.....	12
Note 1 : Informations générales.....	12
Note 2 : Déclaration	12
Note 3 : Méthodes comptables.....	12
Note 4 : Indicateurs de performance alternatifs.....	14
Note 5 : Information sectorielle	14
Note 6 : Covenants bancaires.....	14
Note 7 : Dette financière nette	15
Note 8 : Dette fournisseurs	17
Note 9 : Instruments financiers.....	17
Note 10 : IFRS 9 : Dépréciation de créances commerciales	18
Note 11 : Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients.....	18
Note 12 : Test de la valeur recouvrable des actifs courants et non-courants	19
Note 13 : Eléments d’ajustement des comptes consolidés	19
Note 14 : Résultat fiscal.....	20
Note 15 : Regroupement d’entreprises (IFRS3)	20
Note 16 : Transactions avec parties liées	20
Note 17 : Perspectives 2025 et 2026.....	21
Note 18 : Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2025	21
Rapport du commissaire au Conseil d’Administration sur l’examen des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2025.	22

Rapport de Gestion intermédiaire 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion intermédiaire consolidé du Groupe pour le premier semestre de l'exercice 2025, ainsi que les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2025.

La présentation des résultats respecte les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont établis sur base de principes comptables de continuité et en conformité à IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Corporate Governance

Suite à la décision du conseil d'administration du 18 juin 2018, ce dernier a fait usage des exemptions prévues par les articles 7:99 et 7:100 du Code des Sociétés et des Associations de faire assumer par le conseil d'administration les rôles du comité d'audit et du comité de nominations et de rémunérations.

Le conseil d'administration est composé de personnes compétentes en matière de gestion financière, de comptabilité et d'audit interne, de droit des sociétés et de corporate governance en les personnes d'Isabelle Devos, représentante permanente de la Sparaxis s.a., et de Valérie Clar-Baïssas, représentante de la s.r.l. Valor Conseil.

Isabelle Devos est diplômée en Administration des Affaires ainsi qu'en Cambisme et Finance internationale ; elle est Conseillère et Analyste de financement d'entreprises de Wallonie-Entreprendre et, en tant que représentante de Sparaxis, administrateur de plusieurs sociétés, cotées ou non.

Valérie Clar-Baïssas est diplômée d'une Haute Ecole de Commerce (Sciences-Po) avec majeure en économie, finance et fiscalité ainsi que d'une maîtrise en business international de l'Université Paris IX Dauphine (Paris) et Group VP Financing & Treasury du groupe OP Mobility.

Pour rappel, le conseil d'administration est actuellement composé de 6 administrateurs dont 3 membres indépendants.

Déclaration des personnes responsables

La société DARE Consulting s.r.l., représentée par Monsieur Frédéric Tiberghien, Président, Monsieur Jean-Philippe Faligot, CEO, et la société VanGils Consulting b.v., représentée par Monsieur Pierre Gillis, CFO, attestent, conformément à l'article 12 de l'AR du 14 novembre 2007, que, à leur connaissance, les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établis conformément à la norme IAS 34, respectent les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Fountain S.A. et des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation.

Ils attestent également le fait que, à leur connaissance, le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations exigées par les obligations légales des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé dont notamment celles relatives à l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Résultats du 1er semestre de l'exercice 2025

Frédéric Tiberghien, Président du Conseil d'Administration, déclare : « Les résultats du premier semestre confirment la solidité de notre modèle. La légère croissance de notre chiffre d'affaires dans un contexte économique plus tendu combinée à l'amélioration de notre performance opérationnelle permet d'afficher une progression à 10% de notre EBITDA ainsi qu'un résultat net en forte hausse. Dans le même temps, nous poursuivons activement notre stratégie de désendettement pour aborder une nouvelle phase de développement. »

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2025 s'élève ainsi à 15.745 K€ en hausse de 0,5% par rapport au 1er semestre 2024.

L'évolution des coûts d'exploitation reste maîtrisée, ils s'élèvent à 8.357 K€, en baisse de 0,1% en comparaison avec le premier semestre 2024.

Il en résulte un Ebitda pour le premier semestre 2025 de 2.029 K€, ce qui représente une hausse de 10% par rapport aux 1.844 K€ sur la même période 2024.

Le profit net consolidé à fin juin 2025 s'élève ainsi à 617 K€, à comparer à 418 K€ au 1er semestre 2024, soit une progression de 47,6%.

La dette financière brute consolidée au 30 juin 2025 s'élève à 6.115 K€ contre 7.670 K€ au 31 décembre 2024, soit une baisse de 1.555 K€.

Compte tenu d'une position de trésorerie de 593 K€ au 30 juin 2025, en baisse de 804 K€ par rapport au 31 décembre 2024, la dette financière nette s'élève au 30 juin 2025 à 5.522 K€, en baisse de 751 K€ par rapport au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025, le nombre total de titres représentant le capital social de la société Fountain s.a. est de 5.977.293 actions et reste inchangé par rapport au 31 décembre 2024. A cette même date, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 4.087 K€.

Évènements importants survenus après la clôture de la situation semestrielle

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement au 30 juin 2025.

Perspectives pour les exercices 2025 et 2026

Le management estime que la croissance sur le segment stratégique du « Table Top » continuera à compenser la décroissance plus marquée sur les gammes définies comme non-stratégiques et à dégager une légère croissance du chiffre d'affaires en 2025.

Le Groupe poursuit le déploiement de son plan de développement 2025-2028 en vue d'accélérer progressivement sa croissance sur son segment stratégique. Sa mise en œuvre entraînera certains coûts supplémentaires au second semestre avec pour effet une légère baisse de l'EBITDA par rapport à 2024.

Le groupe met également en œuvre son plan de développement 2025-2028 qui lui permettra d'accélérer progressivement sa croissance sur son segment stratégique. Un des axes de développement de ce plan est la croissance externe et dans ce cadre, le groupe a signé une lettre d'intention le 10 septembre 2025 portant sur le rachat du fonds de commerce d'un distributeur indépendant situé à proximité de Caen (France). Le rachat de ce fonds de commerce, qui réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 K€, va permettre à Fountain de renforcer sa présence en propre sur un territoire présentant un potentiel économique intéressant.

Une nouvelle étape dans la poursuite du désendettement sera franchie en décembre 2025 avec le remboursement des dernières annuités sur les crédits historiques renégociés en début 2023.

Au cours du second semestre, le groupe réalisera un roadshow auprès de plusieurs partenaires financiers afin de s'assurer un accès au financement en ligne avec ses ambitions de croissance et conforme aux standards de son secteur.

Opérations avec les parties liées

Conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a adopté des règles de conduite relatives aux opérations avec une personne liée qui contiennent des exigences applicables aux membres du Conseil et au Comité de Gestion, en plus des exigences en matière de conflits d'intérêts.

Pour rappel, les responsabilités des comités de nomination et rémunérations et d'audit ont été reprises directement par le conseil d'administration.

Le prêt d'actionnaire de QuaeroQ pour un montant de 300 K€, dont le remboursement était prévu en 12 trimestrialités de 25.000 € de mars 2023 à décembre 2025, a été modifié par un moratoire signé le 29 mars 2023 et sera remboursé par un versement global de 300.000 € le 31 décembre 2025.

Le prêt de Wallonie-Entreprendre, lui-même représentant la Région Wallonne, dont le remboursement était prévu en 5 trimestrialités égales de 46.875 € K€ de mars 2023 à mars 2024, a été modifié par un moratoire signé le 31 mars 2023 et sera remboursé en 11 trimestrialités égales de 8.523 € de mars 2023 à septembre 2025 et le solde de 140.625 € sera remboursé le 31 décembre 2025.

Le prêt complémentaire de Wallonie-Entreprendre pour un montant de 625 K€, dont le remboursement était prévu en 12 trimestrialités quasi égales de mars 2023 à décembre 2025, a également été modifié par un moratoire signé le 31 mars 2023 et sera remboursé en 11 trimestrialités égales de 36.932 € de mars 2023 à septembre 2025 et le solde de 218.750 € sera remboursé le 31 décembre 2025.

Le Conseil n'a eu à connaître de résolutions mettant en cause les dispositions des articles 7 :96 et 7 :97 du Codes des Sociétés et Associations.

Braine-l'Alleud, le 22 septembre 2025, pour le Conseil d'Administration,

DocuSigned by:

9200DBB5A3034EA...

DARE Consulting s.r.l.
représentée par Frédéric Tiberghien
Président

Signé par :

0F6383BBBE104B9...

Valor Conseil s.r.l.
représentée par Valérie Clar-Baïssas
Administratrice Indépendante

Etat condensé de la situation financière intérimaire consolidée

(Période de 6 mois se clôturant au 30 juin 2025)

Etat condensé de la situation financière intérimaire consolidée (K€), au	note	30/06/2025	31/12/2024
ACTIFS			
I. ACTIFS NON COURANTS		9.029	10.735
1. Immobilisations corporelles		2.648	4.004
1.1 Terrains et constructions		1.070	1.314
1.2 Véhicules		1.366	1.244
1.3 Mobilier et matériel de bureau		204	219
1.4 Autres immobilisations corporelles		8	1.227
2. Immobilisations incorporelles		3.811	3.886
2.1 Goodwill de consolidation		2.417	2.417
2.2 Fonds de commerce		1.013	1.092
2.3 Autres immobilisations incorporelles		381	377
3. Actifs d'impôts différés	14	2.398	2.674
4. Autres immobilisations financières		172	171
II. ACTIFS COURANTS		6.903	6.982
5. Stocks		2.511	1.946
6. Actifs d'impôts exigibles		93	124
7. Clients et autres débiteurs (courants)	10	3.391	3.270
8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	593	1.397
9. Autres actifs courants		315	244
TOTAL DE L'ACTIF		15.933	17.717

Etat condensé de la situation financière interimaires consolidée (K€), au	note	30/06/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
I. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			
A. Capitaux propres			
4.087			
1. Capital libéré		3.464	3.464
1.1. Capital social		2.662	2.662
1.2. Primes d'émissions		802	802
2. Réserves		622	4
2.1. Réserves consolidées		621	4
2.2. Réserves de réévaluation		1	0
B. Intérêts non contrôlés		0	0
II. PASSIFS			
A. Passifs non courants			
2.444			
1. Passifs non courants portant intérêts	7	1.906	2.219
2. Provisions non courantes		148	81
3. Obligations non courantes résultant des avantages postérieurs à l'emploi		345	345
4. Autres passifs non-courants		45	45
B. Passifs courants			
10.511			
1. Passifs courants portant intérêts	7	4.209	5.300
2. Passifs d'impôts exigibles		436	558
3. Fournisseurs et autres créiteurs courants	7 8	5.258	4.978
4. Autres passifs courants		608	721
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		17.041	17.717

ETAT CONDENSE DU RESULTAT GLOBAL INTERIMAIRE CONSOLIDE (K€) Période de 6 mois se clôturant au 30 juin	note	Jun-25	Jun-24
1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		15.745	15.662
1.1. Ventes de biens et produits des machines mises à disposition	11	15.745	15.662
2. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS		166	217
2.1. Autres produits opérationnels		166	217
3. CHARGES OPERATIONNELLES		-14.898	-15.053
3.1. Matières premières et consommations utilisées		-5.524	-5.670
3.2. Frais de personnel		-5.145	-5.225
3.3. Dotations aux amortissements		-911	-950
3.4. Pertes de valeur		-36	-18
3.5. Autres charges opérationnelles		-3.281	-3.190
4. RESULTAT OPERATIONNEL (EBIT)	4	1.012	826
5. CHARGES FINANCIERES		-102	-127
Dont frais financiers (charges de dettes)		-102	-127
6. VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES CONTREPARTIES EVENTUELLES		5	0
7. RESULTAT AVANT IMPOTS		915	698
8. CHARGES (-)/ PRODUITS (+)D'IMPOTS	14	-298	-280
9. RESULTAT APRES IMPOTS PROVENANT DES ACTIVITES POURSUIVIES		617	418
10. RESULTAT DE L'EXERCICE		617	418
10.1. Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère		617	418
11. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		1	0
Autres éléments non reclassés en résultat ultérieurement			
11.1 Ecart de conversion		1	0
12 . RESULTAT TOTAL GLOBAL DE L'EXERCICE (Part Société Mère)		618	418
I. RESULTAT PAR ACTION (en €)			
Nombre d'actions		5.977.293	5.977.293
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		5.977.293	5.977.293
1. Résultat de base pondéré par action			
1.1. Résultat de base pondéré par action provenant des activités poursuivies		0,10	0,07
Nombre d'actions diluées		5.977.293	5.977.293
1. Résultat dilué par action			
1.1. Résultat dilué par action provenant des activités poursuivies		0,10	0,07

TABLEAU CONDENSE DE FLUX DE TRESORERIE INTERIMAIRE CONSOLIDE (K€) Période de 6 mois se clôturant au 30 juin	Note	Jun-25	Jun-24
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat de l'exercice		617	418
Dotations aux amortissements		911	950
Dotation aux réductions de valeur		36	18
Dotation aux provisions		67	42
Profits (pertes) de change (-)		0	7
Financier		102	127
Autres éléments non cash		-2	0
Taxes		298	280
EBITDA (1)		2.029	1.843
Taxes	14	-298	-280
Profit (perte) sur cessions d'actif (-)		2	-4
Financier		-102	-127
Augmentation (diminution) des éléments différés	14	276	215
Marge d'autofinancement		1.907	1.647
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			
Variation des créances		-129	-157
Variation des comptes de régularisation actif		-71	-6
Variation des stocks		-570	-53
Variation des dettes commerciales		250	-239
Variation des dettes fiscales et sociales		-101	-50
Variation des autres dettes	15	-148	-141
Variation des comptes de régularisation passif		35	59
Variation du besoin en fonds de roulement		-735	-587
TRESORERIE D'EXPLOITATION		1.172	1.060
OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (-)		-14	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles (-)		-577	-742
Cessions d'immobilisations corporelles (+)		0	6
Trésorerie d'investissement		-591	-737
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation (diminution) de capital		0	0
Nouveaux financements		150	1.263
Nouvelles dettes sur contrats de location		473	0
Remboursements sur financements		-626	-866
Remboursements sur dettes de location		-584	-540
Financements sur factoring - variation		-799	-373
Divers		2	1
Trésorerie de financement		-1.384	-514
VARIATION DE TRESORERIE	7	-804	-190
RECONCILIATION DES COMPTES DE DISPONIBLE			
Solde d'ouverture	7	1.397	706
Variation de trésorerie		-804	-190
Solde de clôture	7	593	516
composé de			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		593	516

Tableau condensé de variation des capitaux propres intermédiaire consolidé (K€)
(Période de 6 mois se clôturant au 30 juin)

	Capital social	Autres réserves	Parts des actionnaires Fountain	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde de clôture au 31/12/2023	2.662	-847	1.815	0	1.815
Résultat net de l'exercice		418	418		418
Profit non comptabilisé en compte de résultats		0	0		0
Autres augmentations (diminutions)		2	2		2
Solde de clôture 30/06/2024	2.662	-427	2.235		2.235
Résultat net de l'exercice		1.237	1.237		1.237
Profit non comptabilisé en compte de résultats		0	0		0
Autres augmentations (diminutions)		-2	-2		-2
Solde de clôture 31/12/2024	2.662	808	3.469		3.469
Résultat net de la période		617	617		617
Profit non comptabilisé en compte de résultats		1	1		1
Autres augmentations (diminutions)		-1	-1		-1
Solde de clôture au 30/06/2025	2.662	1.424	4.087	0	4.087

Notes aux comptes consolidés

Note 1 : Informations générales

Fountain S.A. est une société anonyme de droit belge dont l'adresse du siège social est :
Avenue de l'Artisanat 17 - 1420 Braine-l'Alleud
Registre des personnes morales Nivelles
TVA: BE 0412.124.393

Note 2 : Déclaration

La société DARE Consulting s.r.l., représentée par Monsieur Frédéric Tiberghien, Président, Monsieur Jean-Philippe Faligot, CEO, et la société VanGils Consulting b.v., représentée par Monsieur Pierre Gillis, CFO, attestent, conformément à l'article 12 de l'AR du 14 novembre 2007, que, à leur connaissance, les états financiers consolidés intermédiaires résumés, établis conformément à la norme IAS 34, respectent les modes de comptabilisation et les critères d'évaluation prévus par les normes IAS / IFRS et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Fountain S.A. et des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation.

Ils attestent également le fait que, à leur connaissance, le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations exigées par les obligations légales des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé dont notamment celles relatives à l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Note 3 : Méthodes comptables

Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les comptes de FOUNTAIN S.A. ainsi que ceux de toutes les entreprises qu'elle contrôle directement ou indirectement après élimination des transactions réciproques. Les comptes consolidés sont préparés en accord avec les règles des IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee).

Les états financiers intermédiaires consolidés pour la période de 6 mois close le 30 juin 2025 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un audit complet mais d'un examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatives en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers. Les chiffres sont présentés en milliers d'euros (K€).

Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements appliqués par le Groupe

Le Groupe a appliqué au cours de cet exercice toutes les Normes et Interprétations, nouvelles ou révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB comme approuvé par l'UE, pertinentes pour ses activités et applicables à son exercice comptable démarrant le 1er janvier 2025. Le Groupe n'a appliqué anticipativement aucune nouvelle Norme ni Interprétation présentant une date d'entrée en vigueur ultérieure au 30 juin 2025.

Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 01.01.2025

- Amendements à IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères : Manque d'échangeabilité

Normes et interprétations émises mais non encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 01.01.2025

- IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1 janvier 2027 mais non encore adoptée au niveau européen)
- IFRS 19 Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1 janvier 2027 mais non encore adoptée au niveau européen)
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 Classement et évaluation des instruments financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1 janvier 2026).
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 Contrats faisant référence à l'électricité verte (Nature-dependent), également applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Volume 11 – Améliorations annuelles (applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, mais pas encore approuvées au niveau européen).

L'adoption de ces nouvelles Normes, Amendements et Interprétations n'a entraîné aucun changement majeur dans les principes comptables appliqués au sein du Groupe.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation appliquées au 30 juin 2025 sont identiques à celles adoptées pour l'établissement des états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2024.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers. Les estimations et hypothèses les plus significatives utilisées au cours de la période n'ont pas évolué et ont été précisées dans notre précédent rapport semestriel.

Note 4 : Indicateurs de performance alternatifs

Afin de mieux refléter sa performance opérationnelle, le Groupe utilise des APM ; il s'agit d'un indicateur de performance alternatif ou « Alternative Performance Measures ». Ces APM sont des indicateurs de performance non définis par les normes IFRS. Les APM présentés n'ont pas plus d'importance que les indicateurs définis par les normes IFRS.

Les principaux indicateurs alternatifs de performances utilisés par le groupe sont :

- EBIT « Earning before interests & taxes » ou Résultat d'exploitation correspond au résultat avant charges et produits financiers, et charges et produits fiscaux
- L'EBITDA « Earning before interests, taxes, depreciation & amortization » ou Cash-Flow d'exploitation est déterminé comme étant le résultat d'exploitation avant amortissements, réductions de valeur, provisions, charges de la dette et impôts.
- L'EBITDA ajusté « adjusted earnings before interests, taxes, depreciation & amortization » ou Cash-Flow d'exploitation ajusté, est déterminé comme étant le résultat d'exploitation avant amortissements, réductions de valeur, provisions, charges de la dette et impôts et charges et produits non récurrents.
- Les « Eléments d'ajustements » sont les charges et revenus à caractère exceptionnel et non répétitif de par leur survenance et par référence à l'activité normale récurrente de l'entreprise, tels que par exemple coûts et revenus relatifs à la vente ou l'achat de société ou d'activité, coûts de restructuration ou de réorganisation ponctuelle et significatif de par son ampleur.
- La dette financière nette consolidée correspondant à la somme des dettes portant intérêts diminuée de la trésorerie active, en ce compris les éventuels plans de paiement de dettes fiscales et sociales.

Note 5 : Information sectorielle

En application de l'IFRS 8 et conformément à la décision du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit du 4 juin 2009, le Groupe considère n'être actif que dans un seul segment opérationnel à savoir le marché des boissons en entreprises et que dans un seul secteur géographique.

Le Groupe Fountain réalise plus de 99% de son chiffre d'affaires sur le marché européen, il n'y a donc qu'un seul segment géographique. Lorsque l'activité hors Europe dépassera les 10%, un segment secondaire supplémentaire sera créé. L'intégralité du chiffre d'affaires provenant des ventes de produits et de services est issue des clients externes.

Note 6 : Covenants bancaires

La Société recourt à des financements externes auprès d'institutions financières telles que des banques.

Dans le cadre de l'accord intervenu en mars 2023 avec les banques ING et BNP Paribas Fortis, de nouveaux covenants ont été définis.

Le tableau ci-après reprend les covenants et les valeurs atteintes correspondantes sur base des états financiers avant application de la norme IFRS 16 tel que prévu dans l'accord bancaire avec ING et BNP Paribas Fortis.

Covenants en K€	Dec-24	Jun-25
EBITDA		
Covenant	2.165	1.553
Actual	2.310	1.426
Deviation vs Covenant	145	(127)
Net Financial Debt		
Covenant	4.888	3.322
Actual	3.697	3.074
Deviation vs Covenant	(1.191)	(248)

Au 30 juin 2025, le covenant d'EBITDA n'a pas été respecté à hauteur de 127 K€. Bien que présentant une forte croissance, l'EBITDA de la période, avant application de la norme IFRS16, s'est élevé à 1.426 K€ à comparer au covenant de 1.553K€.

La société s'est rapproché de ses banquiers pour obtenir un « waiver » par rapport à la déviance limitée par rapport à ce covenant qu'elle a obtenu en date du 18 août 2025 de la part d'ING et de BNP.

Cette déviance par rapport au covenant n'a pas entrainer d'ajustement de présentation dans les comptes consolidé étant donné que le solde des dettes concernées par ce covenant (651K€) était déjà présenté en « Passifs courants portant intérêts », car échu au 31 décembre 2025.

Note 7 : Dette financière nette

Cet indicateur de performance alternatif est constitué des dettes financières LT et CT portant intérêts, en ce compris le reclassement de dettes fiscales et sociales et des dettes fournisseurs échues à + de 60 jours, desquelles la trésorerie active est déduite.

La dette nette s'élève à 5.522 K€ au 30 juin 2025, en baisse de 751 K€ par rapport à la situation du 31 décembre 2024.

Dettes nettes (en K EUR)	Jun-25	Dec-24
<i>Passifs non courants portant intérêts</i>	1.906	2.219
<i>Dettes d'earn-out long terme (Autres passifs non courants)</i>	0	0
Dettes financières Long Terme	1.906	2.220
<i>Passifs courants portant intérêts</i>	4.209	5.300
<i>Dettes d'earn-out court terme (Autres passifs courants)</i>	0	150
Dettes financières Court Terme	4.209	5.450
<i>dont dettes fiscales & sociales CT</i>		
Dette financière brute	6.115	7.670
Trésorerie active	593	1.397
DETTE NETTE	5.522	6.273

La dette financière brute au 30 juin 2025 s'élève à 6.115 K€. La ventilation des passifs selon l'échéance peut être synthétisée comme suit :

(en K EUR)	Situation 30 juin 2025				Situation décembre 2024			
I. PASSIFS PORTANT INTERETS SELON L'ECHEANCE	<1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	Total
Crédits bancaires moyen terme	1.564	198		1.762	1.762	330		2.092
Factoring	772			772	1.571			1.571
Autres emprunts	807	28		835	852	57		909
Dettes fiscales et sociales		0		0	0	0		0
Sous-total	3.143	226	0	3.369	4.185	386	0	4.571
Dettes de location - sale and lease back	155	143		298	151	222		373
Dettes de location	911	1.535	2	2.448	964	1.593	19	2.576
Sous-total	1.066	1.678	2	2.746	1.115	1.814	19	2.948
TOTAL	4.209	1.904	2	6.115	5.300	2.201	19	7.520
II. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS SELON L'ECHEANCE	<1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	Total
1. Fournisseurs	3.354			3.354	3.091			3.091
2. Avances reçues	1			1	1			1
3. Autres créiteurs	1.903			1.903	1.886			1.886
TOTAL	5.258	0	0	5.258	4.978	0	0	4.978
III. AUTRES PASSIFS SELON L'ECHEANCE	<1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans	Total
1. Dettes d'earn-out				0	150	0		150
2. Autres passifs	608	45		653	571	45		616
TOTAL	608	45	0	653	721	45	0	766

Note 8 : Dette fournisseurs

La dette fournisseurs au 30 juin 2025 se décompose comme suit :

Balance âgée fournisseurs (en K€)	juin 2025		déc. 2024	
		% Répartition		% Répartition
Non échu	2.537	76%	2.156	70%
de 1 à 30 jours	612	18%	836	27%
de 31 à 60 jours	98	3%	81	3%
de 61 à 90 jours	0	0%	18	1%
> 90 jours	106	3%		0%
Total	3.354	100%	3.091	100%

Les dettes échues à plus de 90 jours sont constituées principalement de factures dont le paiement a été étalé suivant un accord avec le fournisseur.

D'une façon plus globale, les dettes commerciales sont en hausse de 263K€.

Note 9 : Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent des dépôts et cautionnement en garantie en espèce dont la juste valeur est proche du coût historique.

Les créances commerciales diminuées des réductions de valeur donnent une valeur proche de la juste valeur de ces créances.

Les liquidités et quasi-liquidités sont constituées pour l'essentiel de montants disponibles en euros à leur juste valeur.

Les emprunts et les dettes ont été émis aux taux du marché. Il n'y a pas de frais significatifs lors de l'obtention de ces crédits, le taux d'intérêt effectif est donc équivalent au taux d'intérêt contractuel.

Les financements auprès d'institutions financières telles que des banques sont contractés soit à taux fixe, soit à taux flottant. Pour les financements à taux flottant, Fountain peut couvrir ce risque par des contrats IRS. Au 30 juin 2025, Fountain n'a plus de couverture sur les variations de taux des financements à taux flottant.

En 2025, il n'y a pas eu de changement de classification des actifs et passifs financiers qui aurait résulté d'un changement d'objet de l'utilisation de ces actifs et passifs financiers.

Note 10 : IFRS 9 : Dépréciation de créances commerciales

Créances commerciales

Les créances commerciales, respectivement au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, se décomposent comme suit :

Balance agée clients (en K€)	30/06/25				31/12/24			
	Balance	% Répartition	% Provision	Provision	Balance	% Répartition	% Provision	Provision
Non échu	2.898	82%	2%	58	2.555	75%	2%	51
de 1 à 60 jours	395	11%	2%	8	680	20%	2%	14
de 61 à 90 jours	70	2%	2%	1	29	1%	2%	1
de 91 à 180 jours	91	3%	25%	23	67	2%	25%	17
de 181 à 365 jours	44	1%	50%	22	11	0%	50%	4
> 365 jours	58	2%	100%	58	52	2%	100%	51
Total	3.555	100%	5%	170	3.393	100%	4%	138

Toutes les créances non échues et celles échues à moins de 3 mois sont provisionnées à 2% sur base des pertes de crédit attendues historiques. De 3 mois jusqu'à 12 mois échus, les créances sont provisionnées selon 25% ou 50%. A partir de plus d'un an de retard ou lorsque les sociétés sont en faillite, les créances sont provisionnées à 100%.

Le montant publié dans l'état de la situation financière est le montant net des créances, à savoir le montant des créances clients diminué des réductions de valeur sur ces créances.

Les créances commerciales sont en légère augmentation de 162K€ par rapport au 31 décembre 2024.

Note 11 : Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le Groupe Fountain a analysé l'ensemble des flux de produits générés par son activité en utilisant le modèle à 5 étapes d'IFRS 15.

Fountain a identifié 3 catégories d'obligations de prestations (PO) générées par ses contrats avec ses clients.

1. Livraison : le revenu est reconnu au moment de la livraison produit/machine (point in time).
2. Location de machine : le revenu est reconnu selon IFRS16 ; étant donné qu'il s'agit de locations simples, le revenu est reconnu linéairement au fur et à mesure de la durée du contrat (voir ci-dessous).
3. Entretien : le revenu est reconnu linéairement au fur et à mesure de la satisfaction de la PO/durée du contrat.

Le chiffre d'affaires par type de vente se décompose comme suit :

Facturation (en KEUR)	Jun-25	Jun-24	Jugement et points d'attention	Conclusion
Produits et accessoires	10.903	10.670	Mise à disposition : classification IFRS16	Reconnaissance du revenu à la livraison (mensuelle - trimestrielle) - point in time - vente spot
Machines & pièces détachées	2.629	2.888		Reconnaissance du revenu à la livraison - point in time - vente spot
Services	2.214	2.116		Contrat de services => 1 à 3 obligations de performance : - Produit : à la livraison du produit (point in time) - Location : over time = linéairement sur la durée du contrat - Entretien : over time = linéairement sur la durée du contrat
Total général	15.746	15.674		
Eléments de réconciliation	-1	-12		
Chiffre d'affaires	15.745	15.662		

Le chiffre d'affaires par pays se décompose comme suit :

(en K €)	Jun-25	Jun-24
Belgique	4.800	4.732
France	9.889	9.923
Danemark	608	578
Autres	448	429
Total	15.745	15.662

Note 12 : Test de la valeur recouvrable des actifs courants et non-courants

En conformité avec les IFRS, le Groupe teste annuellement si les actifs des différentes unités génératrices de trésorerie qui le composent doivent être dépréciés. Ce test est à appliquer également en revue intermédiaire s'il y a des indicateurs de perte de valeurs.

Si ces tests démontrent que la valeur comptable nette de l'immobilisation est supérieure à sa valeur économique, la valeur comptable nette est réduite à hauteur de sa valeur économique par l'enregistrement d'une charge d'impairment sur la période.

Ce test n'a pas été réalisé à fin juin 2025 car aucun indicateur de perte de valeur n'existait à cette date.

En conséquence, le prochain test de dépréciation aura lieu en fin d'année.

Note 13 : Eléments d'ajustement des comptes consolidés

Le groupe n'a procédé à aucun ajustement de ses comptes au cours des premiers semestres 2024 et 2025.

Note 14 : Résultat fiscal

A fin juin 2025, la charge d'impôt sur le résultat s'élève à 298 K€. Pour rappel, elle était de 280 K€ au 30 juin 2024. Cette charge d'impôt résulte essentiellement de la réduction des actifs d'impôts différés.

Le solde de cet actif d'impôts différés au 30 juin 2025 est de 2.398 K€, soit une baisse de 276 K€ par rapport à la situation au 31 décembre 2024. Il est principalement constitué de pertes fiscales futures.

Note 15 : Regroupement d'entreprises (IFRS3)

Pour rappel, en 2022, le prix d'acquisition des actions de Javry était composé (i) d'une Partie Fixe qui a fait l'objet d'un paiement initial de 861 K€ au moment de l'achat effectif des actions le 1er juillet 2022 en contrepartie du transfert de propriété des actions à la même date et (ii) d'une partie variable.

La Partie Variable était divisée en trois tranches (3 earn out) et déterminée sur la base d'un multiple d'EBITDA qui varie selon la croissance de l'activité (mesurée par le chiffre d'affaires) et celle de la rentabilité (mesurée par la marge d'EBITDA) de la Société.

La dernière tranche a été mise au paiement début avril 2025. Par conséquent, la totalité de la partie variable a été payée, nous renvoyons le lecteur à la note 4.2.1 de notre rapport annuel 2024 pour tout complément d'information sur ce prix d'acquisition.

Les valeurs recouvrables de JAVRY ont été déterminées sur la base de projections de flux de trésorerie présentées au conseil d'administration de Fountain SA et qui tiennent compte des impacts financiers liés aux engagements pris par le Groupe pour les perspectives de croissance de JAVRY SA. Ces flux de trésorerie sont établis sur une période de 5 ans correspondant au plan financier établi par le management. Les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant une durée de vie limitée à 10 ans en ce qui concerne la marque et les relations commerciales.

Note 16 : Transactions avec parties liées

Conformément aux recommandations du Code belge de Gouvernance d'Entreprise, la société a adopté des règles de conduite relatives aux opérations avec une personne liée qui contiennent des exigences applicables aux membres du Conseil et au Comité de Gestion, en plus des exigences en matière de conflits d'intérêts.

Le prêt d'actionnaire de QuaeroQ pour un montant de 300 K€, dont le remboursement était prévu en 12 trimestrialités de 25.000 € de mars 2023 à décembre 2025, a été modifié par un moratoire signé le 29 mars 2023 et sera remboursé par un versement global de 300.000 € le 31 décembre 2025.

Le prêt Wallonie-Entreprendre, elle-même représentant la Région Wallonne, dont le remboursement était prévu en 5 trimestrialités égales de 46.875 € K€ de mars 2023 à mars 2024, a été modifié par un moratoire signé le 31 mars 2023 et sera remboursé en 11 trimestrialités égales de 8.523 € de mars 2023 à septembre 2025 et le solde de 140.625 € sera remboursé le 31 décembre 2025

Le prêt complémentaire de Wallonie-Entreprendre pour un montant de 625 K€, dont le remboursement était prévu en 12 trimestrialités quasi égales de mars 2023 à décembre 2025, a également été modifié par un moratoire signé le 31 mars 2023 et sera remboursé en 11 trimestrialités égales de 36.932 € de mars 2023 à septembre 2025 et le solde de 218.750 € sera remboursé le 31 décembre 2025.

Note 17 : Perspectives 2025 et 2026

Le management estime que la croissance sur le segment stratégique du « Table Top » continuera à compenser la décroissance plus marquée sur les gammes définies comme non-stratégiques et à dégager une légère croissance du chiffre d'affaires en 2025.

Le groupe met également en œuvre son plan de développement 2025-2028 qui lui permettra d'accélérer progressivement sa croissance sur son segment stratégique au cours des prochains mois.

Une nouvelle étape dans la poursuite du désendettement sera franchie en décembre 2025 avec le remboursement des dernières annuités sur les crédits historiques. Le groupe réalisera, au cours du second semestre, un roadshow aux côtés de plusieurs partenaires bancaires afin de s'assurer un niveau d'endettement en ligne avec ses ambitions de croissance et conforme aux standards de son secteur.

Note 18 : Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2025

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement au 30 juin 2025.

Rapport du commissaire au Conseil
d'Administration sur l'examen des états
financiers consolidés intermédiaires résumés
pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin
2025.

Rapport du commissaire au conseil d'administration de FOUNTAIN SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2025

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe, comprenant la situation financière consolidée de FOUNTAIN SA au 30 juin 2025, l'état consolidé du résultat global, le tableau des flux de trésorerie et l'état des variations des capitaux propres y afférents pour la période de six mois clôturée à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Battice, le 29 septembre 2025

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christophe Colson*

**Agissant pour une société*